

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 25 (1887)
Heft: 31

Artikel: Procédé pour blanchir et repolir les pipes en écume
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-189902>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

si fier et qui s'y est tant monté **le cou ; le treizième prix !** pensez donc ! et là, j'aurais **mon verre** pour trinquer et je n'aurais que l'embarras du choix : La Côte, Lavaux Yvorne, **Mâcon, bière**, etc., tandis qu'ici, je dois me contenter d'**eau de mare**. Oui, ma foi, c'est **capotisant** ; mais c'est ma faute : un enfant **au berceau** s'en serait mieux tiré que moi ; aussi me voilà **berné** au tout fin, car j'ai une **guigne à rendre furieux** ; mais bah ! tant pis ! gaiment je suis parti, c'est déjà quelque chose, espérons que cela finira de même. »

Quand l'aube commença à poindre, il se remit en route, **mais lentement**, car il fallait trouver son chemin. Bientôt il finit par s'orienter et ne désespéra pas de passer une belle journée. Cette aventure de la nuit fut cependant pour lui un **gros char grin** ; mais que faire ! il fallait en prendre son parti ; et ce qui le consolait un brin, c'est que, si dans la cabane il n'avait pas eu tout à **gogo**, **les** cordons de sa bourse n'avaient pas eu besoin de se délier.

Enfin, arrivé près de l'emplacement de la fête, il s'arrête sous un **arbre, nettoie** tant bien que mal ses vêtements qu'il avait salis en marchant dans l'herbe mouillée, les terres détrempées et en traversant maints ruisseaux sans **pont** et se glisse en tapinois parmi ses camarades qu'il reconnaît à leurs chapeaux de jonc en forme d'espèces d'**entonnoirs** ou de pains de sucre, et chacun est ébaubi **ou** pour mieux dire ahuri de revoir Bois-sec dans un état si pitueux, car le pauvre garçon, sale, en désordre, avait un mal de tête affreux et en souffrait autant qu'un vigneron qui a la **molle en drugeant** sa vigne par un soleil de 40 degrés.

La finirent les déboires de Bois-sec, qui se remit peu à peu et qui continua la fête avec son entrain ordinaire.

C. C. D.

DISCOURS

prononcé à l'Abbaye militaire de B... en 18..., par le roi de la fête précédente. — Cette société célèbre sa fête tous les quatre ans.

Amis et chers camarades,

Ma royaute finit aujourd'hui ; il est de mon devoir, en déposant le lourd fardeau des honneurs qui y sont attachés, de rendre compte de mon administration à mes fidèles sujets et de leur faire part de quelques réflexions qui sont le fruit de quatre années d'expérience.

Je ne vous dis pas « adieu », mais « au revoir », car j'espère que, grâce à mon adresse, je monterai encore une fois sur le trône.

Bien que mon règne n'ait pas été long, il a été brillant et fécond en événements de toute nature, trop longs à énumérer. Je me contenterai de dire que les finances, bien qu'elles n'aient pas énormément prosperé, sont dans un meilleur état qu'avant mon arrivée au pouvoir. Chacun de mes ministres, membres du conseil, a fait son devoir.

Le ministre des affaires étrangères nous a procuré quelques beaux prix venus de contrées lointaines.

Le ministre de la guerre, qui a ménagé la poudre et le plomb pendant quatre ans, nous a amplement dédommagé en organisant notre grand tir, destiné à stimuler notre adresse et à maintenir nos instincts guerriers.

Le ministre des travaux publics a fait construire cette belle cantine, ce vaste *rond de danse*, et présidé aux nombreuses décos qui ornent notre capitale.

Le ministre des finances nous a fait payer en une seule fois les contributions directes et indirectes.

Le ministre des vivres et liquides nous offre en ce moment un banquet qui ne le cède en rien à ceux qui l'ont précédé, grâce au concours empressé de M. V., fournisseur de sa majesté.

Enfin le ministre de l'instruction publique a composé mon discours.

Si tous les rois, mes cousins, avaient gouverné et gouvernaient encore comme je l'ai fait, on verrait la paix régner sur la terre, les peuples heureux, les finances prospères.

En attendant cet heureux état, je bois à la santé des peuples, à l'avenir de notre cher pays. Je bois aussi à la prospérité de notre chère société.

Vive la société des *Amis réunis de la Côte* !

Pour copie conforme

M. D.

Lo vegnolan que drudzè trâo

— Vo miettè trâo dè fémé à vottra vegne, pére Batiste, vo z'allâ la férè crévâ ; ka dè trâo volliâ la férè rapportâ, cein ne vâo pas dourâ grand temps !

— Yâmo mi, repond lo vilhio Batiste, que le crêvâi ein rapporteint què mè ein atteindeint.

Ao binocle.

Dou lulus djuïvont âi cartès po on demi litre, et fasont on binocle. Cé que tegnâi la griye po marquâ sur l'ardoise, sè marquè dix poeints dè trâo, esprest.

— Diéro tè marquè-tou ? lâi fâ l'autro, qu'avâi comptâ, cein n'est pas justo !

— Eh ! estiusa-mè, mè trompâvo, se fe état dè derè lo frouillon.

— N'est pas veré ! n'est pas tè que te trompâvè, l'est bo et bin mè !

La Nature indique le procédé suivant pour s'orienter avec une montre : Vous tournez le dos au soleil, puis vous prenez votre montre et placez la petite aiguille dans le sens de l'ombre produite par votre corps. Vous imaginez alors une ligne partant du centre du cadran de la montre et passant par midi. La bissectrice de l'angle formé par cette dernière ligne et la petite aiguille donne le nord. C'est un procédé mathématique.

Procédé pour blanchir et repolir les pipes en écume. — Pulvérisez de la pierre ponce que vous tamiserez ensuite à l'aide d'une mousseline. Faites deux parts de la poussière obtenue, mouillez la première part et, à l'aide

d'un linge, frottez-en la pipe jusqu'à disparition complète des rayures, lavez-la et laissez-la sécher.

Lorsque l'écume aura perdu, en séchant, l'eau qu'elle avait absorbée, elle sera d'un blanc mat. Vous lui rendrez son brillant en la frottant de nouveau avec un morceau de drap sec sur lequel vous aurez étendu la deuxième part de poussière et que vous aurez secoué ensuite pour faire tomber les grains trop gros.

Cette opération n'altère pas du tout la teinte de la partie culottée.

LA QUITTANCE DE LOYER.

VII

L'habitude une fois prise, il ne cessa plus de travailler, le soir; de cette sorte, il s'efforçait d'acquérir de jour en jour des titres plus sérieux à la reconnaissance de la jeune modiste, tandis que tante Amélie s'imaginait que ces exigences, auxquelles son neveu s'astreignait, étaient les conséquences de sa nouvelle élévation...

Malheureusement, à quelques jours de là, Mlle Rose vint, à son insu, brouiller ses plans de la façon la plus imprévue du monde. Quoique fort reconnaissante à son jeune voisin du délai qu'il lui avait accordé pour s'acquitter envers sa tante, un peu avant l'époque du terme suivant, ayant touché de l'argent, elle résolut d'aller payer sa propriétaire.

Un matin donc, en descendant pour aller faire ses commissions, elle sonna chez Mlle Duvivier. Edmond était déjà parti. En la voyant entrer, tante Amélie, qui ne recevait que fort rarement la visite de sa locataire, s'imagina que la jeune fille venait lui annoncer son départ et donner congé. Elle se tourna le sang.

On devine sa surprise, quand Mlle Rose, après lui avoir fait un gracieux sourire, sortit de sa poche son portemonnaie et lui remit une pièce de vingt francs et un écu de cinq francs, en disant :

— Mademoiselle, je vous suis bien reconnaissante de la patience dont vous avez fait preuve à mon égard, et de la bonté que vous avez mise à attendre le montant de mon terme; mais je tenais à vous le régler le plus tôt possible et je viens vous le payer...

Sans accepter l'argent, tante Amélie, — qui portait ses lunettes, — les releva sur son front, de manière à mieux voir à qui elle avait l'honneur de parler; et comme chaque mot la plongeait dans un étonnement de plus en plus profond, elle recula d'un pas en disant :

— Mais, mademoiselle, vous m'avez payé votre terme!

Cette affirmation si catégorique arracha d'abord à la jeune fille un petit éclat de rire.

— Mademoiselle, reprit-elle à son tour, je voudrais bien qu'il en fût ainsi, mais je crains que vous ne vous trompiez...

— Je vous dis, moi, répeta tante Amélie en articulant bien chaque mot de sa phrase, que vous m'avez payé votre terme!

— Mais, je vous demande pardon... Je devais vous le payer... Seulement, je me suis trouvée gênée à ce moment, et, si vous vous souvenez bien, vous avez eu la bonté de m'accorder du temps...

Cette fois, tante Amélie voulut convaincre sa locataire par une preuve irréfutable; elle alla chercher son livre de recettes, le feuilleta jusqu'à la page du mois d'avril, et lut à voix haute en s'aidant du doigt et avec un mouvement de tête qui faillit briser sur sa tige la chétive pensée de son bonnet :

— « Reçu de Mlle Rose Berthier, pour son loyer (terme d'avril), la somme de vingt-cinq francs! »

Et elle se releva pour lui dire dans les yeux :

— Me croyez-vous, à présent? *(À suivre.)*

On nous indique ce moyen pratique et peu coûteux de se débarrasser des moustiques :

« Vous mettez sur un bout de papier quelques gouttes d'essence de clous de girofle et vous vous l'épinglez à l'épaule; la nuit on le place à la tête de l'oreiller et l'on peut dormir tranquille sans crainte de se voir défiguré le matin.

» Je crois que nombre de vos lectrices et même lecteurs vous sauront gré de leur avoir indiqué ce moyen qui s'emploie beaucoup en Hollande. »

Manière de rassurer un malade.

Un malade à son médecin :

— Docteur, là, vraiment, est-ce que j'en reviendrai?

— Infailliblement, répond le médecin, qui tire de sa poche un papier imprimé.

Et, faisant lire ce papier au malade :

— Tenez, voici la statistique de votre cas. Vous voyez qu'on en guérit un sur cent.

— Eh bien? fait le malade effrayé.

— Eh bien, vous êtes le centième que j'ai entre les mains, et les quatre vingt-dix-neuf premiers sont tous morts.

Réponses et questions.

Solution du dernier problème : 300 gymnastes. Le nombre des réponses justes est de 34; M. Bolomey, facteur, à Lutry, a obtenu la prime.

Problème.

De Rossinières à Château-d'Œx, en passant par la Longe (sentier), il y a 60 minutes de marche, savoir 15 minutes jusqu'au pont de la Chaudanne et 45 minutes depuis le pont. De Château-d'Œx à Rossinières, en passant par les Moulins et le Poyet, il y a 80 minutes, savoir 55 minutes jusqu'au pont de la Chaudanne et 25 minutes depuis le pont. — Deux marcheurs d'égale force partent à la même heure, l'un de Rossinières, en passant par le sentier, l'autre de Château-d'Œx, en passant par la route. On demande :

1^o Au bout de combien de minutes ils se trouveront ensemble, soit à Rossinières, soit à Château-d'Œx.

2^o Combien de fois, et à quelle heure pendant ce trajet, ils se trouveront, vis-à-vis l'un de l'autre, aux deux extrémités du pont de la Chaudanne.

Nota. — Les deux marcheurs vont et viennent de Château-d'Œx à Rossinières et de Rossinières à Château-d'Œx, jusqu'à ce qu'ils se rencontrent. Le sentier suivi par le premier et le chemin parcouru par le second passent aux deux extrémités du pont de la Chaudanne.

Prime : Un carnet de poche.

L. MONNET.

Tir fédéral. — Le soussigné, ancien détenteur de l'Hôtel de l'Ecu de Genève, à Begnins, fait savoir aux visiteurs du tir fédéral, qu'il a pris un établissement rue de Lausanne, près de la sortie des trains suisses, et qu'ils trouveront chez lui des vins vaudois de première qualité.

WYMAN, cafetier.

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & fils, Lausanne.